

COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 AVRIL 2016

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain BERAUD, Maire, a pris les décisions suivantes :

BUDGET COMMUNE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015

Dressé par Monsieur le Receveur Municipal, arrêté aux mêmes chiffres que le compte administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Sous la présidence de M. Jean-Claude RAYMOND, le Conseil Municipal a examiné puis approuvé à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2015 du Budget de la Commune, dressé par M. Alain BERAUD, Maire, qui s'élève comme suit :

Section de Fonctionnement

* Dépenses de l'exercice	1 078 552.25 €
* Recettes de l'exercice (excédent antérieur reporté inclus)	1 566 279.34 €
* Soit un excédent de fonctionnement	487 727.09 €

réparti pour 463 282.17 € pour financer les dépenses d'investissement 2016 et 24 444.92 € pour le financement de la Section de Fonctionnement de 2016.

Section d'Investissement

* Dépenses de l'exercice (Résultat antérieur reporté inclus)	3 487 776.55 €
Dépenses Restes à réaliser	492 125.00 €
* Recettes de l'exercice	2 991 569.38 €
Recettes Restes à réaliser	525 050.00 €

Soit un résultat d'investissement cumulé de l'exercice de – 496 207.17 € (dont le résultat antérieur reporté de – 280 613.32 €).

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2015

Dressé par Monsieur le Receveur Municipal, arrêté aux mêmes chiffres que le Compte Administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Sous la présidence de M. Jean-Claude RAYMOND, le Conseil Municipal a examiné, puis approuvé à l'unanimité le compte administratif du Budget Annexe Assainissement dressé par M. Alain BERAUD, Maire, de l'exercice 2015 qui s'élève comme suit :

Section d'exploitation

* Dépenses	93 015.73 €
* Recettes (résultat antérieur reporté inclus)	247 696.15 €

soit un excédent d'exploitation pour le financement de la Section de Fonctionnement de 2016. 154 680.42 €

Section d'Investissement

* Dépenses (résultat antérieur reporté inclus)	106 119.90 €
Restes à réaliser en dépenses	1 810.00 €
* Recettes	183 839.22 €
Restes à réaliser en recettes	0 €

Soit un résultat d'investissement cumulé de l'exercice de + 77 719.32 € repris en résultat antérieur reporté en section d'investissement sur le budget 2016.

BUDGET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2015

Dressé par Monsieur le Receveur Municipal, arrêté aux mêmes chiffres que le Compte Administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Sous la présidence de M. Jean-Claude RAYMOND, le Conseil Municipal a examiné, puis approuvé à l'unanimité le compte administratif du Budget Annexe Assainissement dressé par M. Alain BERAUD, Maire, de l'exercice 2015 qui s'élève comme suit :

Section d'exploitation

* Dépenses	886.98 €
* Recettes (report antérieur reporté inclus)	1 019.58 €

soit un excédent d'exploitation

132.60 €
Pas de réalisation à la Section d'Investissement

BUDGET COMMUNE

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Le Conseil Municipal, après lecture des crédits proposés au Budget Primitif 2016 avec la reprise des reports de l'exercice précédent et en avoir délibéré, arrête le montant de ce budget équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de Fonctionnement	1 268 842.00 €
- Section d'Investissement	1 899 796.00 €

Et décide sur proposition de la commission des finances une augmentation des taux d'imposition de 1 %, qui s'élèveront à : Taxe d'habitation 13.43 %, Impôt foncier bâti 8.85 %, Impôt foncier non bâti 29.80 % pour 2016.

Principaux projets prévisionnels:

Achats de matériels, fin de l'élaboration AVAP, travaux bâtiment communaux (salle Jean du Crozet, bât. pl. 8 mai...), achèvement du programme de construction du groupe scolaire, voirie zone scolaire, étude globale d'aménagement du bourg, travaux voirie 2016 et catastrophes naturelles, études maison à colombages...

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Le Conseil Municipal, après lecture des crédits proposés au Budget Primitif 2016 avec la reprise des reports de l'exercice précédent et après en avoir délibéré, arrête le montant de ce budget équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Section d'exploitation	284 656.00 €
Section d'investissement	218 534.00 €

Projets : Programmation de travaux d'assainissement : extension et modification de réseaux

BUDGET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Le Conseil Municipal, après lecture des crédits proposés au Budget Primitif 2016 et après en avoir délibéré, arrête le montant de ce budget équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Section d'exploitation	2 132.00 €
------------------------------	------------

Ce budget est mis en place en vue d'assurer le contrôle des assainissements autonomes pour les constructions nouvelles et les ventes de maison non raccordée au réseau collectif.

PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Fixe le tableau des effectifs des emplois communaux suite à un ajustement du temps de travail.